



N/Réf : 08/02/SG/2017

★ Mobiliser pour Construire ★

ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE
Chadian Action for Unity and Socialism/Popular and Ecological Revolutionary Party
(ACTUS/prpe)

E-mails : actus_pr@yahoo.com actus-prpe@club-internet.fr

Tchad : En soutien indéfectible au dictateur Général Président Déby, le Gouvernement français utilise l'Arme financière contre deux opposants des Forces de résistance nationale.

Déclaration de solidarité d'ACTUS/prpe aux opposants, Général Mahamat Nouri Allatchi et M. Mahamat Mahadi Ali

Dans deux communiqué de presse en dates des 25 et 28 janvier 2017, deux Leaders de l'opposition tchadienne, le Général Mahamat Nouri Allatchi et M. Mahamat Mahadi Ali, respectivement Présidents de l'ANCD et du FACT, ont dénoncé les mesures injustes du gouvernement français gelant leurs avoirs et biens dans l'hexagone. [Sources : TchadPages, MakailaBlog et Tchadanthropus, Tchad Actuel].

« L'arrêté signé conjointement le 18 Janvier 2017 par les Ministres français de l'économie et des finances et de l'intérieur, invoque les articles L.562-1, L.563 du code monétaire et financier, pour justifier ce gel (...) et que ces participeraient et financeraient des « actions terroristes ».

Aucun démocrate au monde, aucun esprit doté de la moindre honnêteté intellectuelle et d'humanisme, ne pourrait approuver une telle décision foncièrement injuste, qui constitue par ailleurs un déni de démocratie et du droit fondamental du peuple tchadien, le droit à la vie comme les autres peuples du monde.

En effet, les patriotes Général Mahamat Nouri Allatchi et M. Mahamat Mahadi Ali, à l'instar des millions de tchadiens vivent depuis 26 ans sous l'une des dictatures la plus cruelle au monde.

Le crime de lèse majesté qu'auraient commis ces deux résistants, c'est d'avoir combattu les armes à la main le dictateur Général président Déby, afin de libérer le peuple de la tyrannie. **Ces deux opposants ne sont pas des terroristes sont mais des patriotes combattant la dictature du sultan Déby. En revanche, le despote du palais rose, le protégé des gouvernements français, est un véritable terroriste, ordonnateur du terrorisme d'état pour ses crimes contre l'humanité que nous citerons plus loin une infime partie.**

Quelques éléments introductifs non exhaustifs, que nous relateront, montrent à suffisance la nature criminogène et de délinquant du Général Président Déby. Les opposants à cette dictature devraient plutôt bénéficier de la des puissances dites démocratiques occidentales et défenseurs des droits de l'Homme. Cependant, force est de constater que depuis 26 ans, les démocraties occidentales sont les fidèles alliées du tyran tchadien Déby.

L'apologie de la dictature au Tchad par les démocraties occidentales, est un crime contre l'humanité, jetant aine de l'opprobre sur leurs auteurs et complices. Cette ignominie à l'égard du peuple tchadien est insupportable, suscite dégoût et légitime colère des victimes.

Quel peuple au monde accepterait-il de subir quotidiennement des traitements dégradants et humiliants, assassinats, viols, pillages, être réduit en esclavage par un clan présidentiel, sans riposter de manière légitime, adéquate et proportionnellement à la gravité des crimes subis ?

L'Alliance contre nature entre la démocratie française et la dictature tchadienne, est un crime contre l'humanité, une ignominie à l'égard d'un peuple en danger de mort.

Une brève rétrospective historique de la seconde guerre mondiale de 1939 à 1945 serait nécessaire : lors de l'occupation de la France par les troupes nazies d'Hitler, des milliers de français de l'hexagone et les africains des colonies ont résisté héroïquement les armes à la main contre la dictature de l'occupant nazi. La farouche volonté de préserver



la liberté, la dignité, l'honneur et la démocratie, galvanisa les FFI (Forces françaises de l'intérieur) et les combattants africains appelés communément «Tirailleurs sénégalais».

Ces combattants de la libération et pour la démocratie étaient-ils qualifiés de «terroristes» par le peuple français?

Evidemment, non. En effet, ces Hommes étaient des Libérateurs. Ils étaient honorés de leur vivant ou à titre posthume pour certains. Leurs sacrifices et luttes les ont portés sur les fonts baptismaux de l'Histoire de France libérée du nazisme. Tels furent les cas du Général De Gaulle, Leclerc, maréchal de Lattre de Tassigny, les Généraux Koenig, Jacques Chaban Delmas, Pierre De Jussieu, Audibert, Marcel Allard, les Colonels Fabien, Maurice Rousselier, Bernard, Louis Godefroy, le lieutenant-colonel Georges Guingouin, les Commandants Pierre-Louis Bourgoïn, Charles Stenger, le Capitaine Charles Thomas, Félix Eboué, Gaston Dassonville, le colonel Henri Rol-Tanguy, André Tollet, Jacques Chapou, Raphaël Onana, l'adjudant Bourama Dieme, Yora Comba, Moussa Dana, capitaine Charles N'Tchoréré, Général Jacques Doumro, Addi Bâ, tous les anonymes nord africains, sud africains, australiens, canadiens, néo-zélandais... [Sources : (Pierre Miquel, *Compagnons de la Libération*, Paris, Denoël, 1995), (Henri Weill, *Les Compagnons de la Libération*, Toulouse, Privat, 2006), (Musée de l'Ordre de la Libération), Rfi]

Pour notre Parti, ACTUS/prpe et pour le peuple tchadien supplicié depuis 26 ans par le dictateur Général Président Déby, les opposants Général Mahamat Nouri Allatchi et M. Mahamat Mahadi Ali, sont à l'instar des millions de citoyens tchadiens victimes de la tyrannie du squatter du palais rose.

Tous les patriotes qui combattent par tous les moyens le despote président Déby, sont des Libérateurs, qui volent au secours du peuple tchadien en danger d'extermination lente par ce dirigeant françafricain qu'il n'a jamais démocratiquement élu de surcroît imposé par l'impérialisme français.

Face à cette «machine infernale» à broyer les vies humaines, les masses populaires tchadiennes n'ont pas d'autres alternatives objectives que celle de lui opposer la légitime défense en l'occurrence la **résistance armée. Ce droit légitime et légal est reconnu, voire recommandé par ailleurs au peuple tchadien par le préambule de la Constitution de la république du Tchad de 1996 : « notre droit et notre devoir de résister et de désobéir à tout individu ou groupe d'individus, à tout corps d'Etat qui prendrait le pouvoir par la force ou l'exercerait en violation de la Constitution »**

De plus, la Déclaration universelle d'Alger des droits des peuples du 04 juillet 1976 des pays non-alignés, stipule notamment en ses articles 5 et 6 : « Tout peuple a un droit imprescriptible et inaliénable à l'autodétermination. Il détermine son statut politique en toute liberté, sans aucune ingérence étrangère extérieure», «Tout peuple a le droit de s'affranchir de toute domination coloniale ou étrangère directe ou indirecte et de tout régime raciste ».

Au demeurant, rappelons que le Général Mahamat Nouri Allatchi et M. Mahamat Mahadi Ali, étaient Membres des Forces de résistance nationale, bras armé du peuple tchadien supplicié.

Les patriotes combattants et résistants avaient réalisé une prouesse militaire. Ils avaient parcouru environs 800 kilomètres depuis leur base historique de la petite bourgade de *Hadjar Marfaïne*, en territoires libérés à l'Est du Tchad, proche des frontières du Soudan. Le peuple était sur le point de neutraliser la vermine, quand hélas, une nouvelle fois, le dictateur Général Président Déby, fils adulé de l'impérialisme occidental et notamment de la France, fut sauvé in extremis grâce l'intervention des troupes d'élites du Commandement d'opérations spéciales (COS) de l'Armée française. C'était en février 2008. [Cf. *Journal La Croix du 10 février 2008*]

Le bilan fut très lourd : plusieurs centaines de morts dans les rangs des patriotes combattants et des populations civiles. Certaines estimations chiffrèrent à plus de 2000 morts.

Aucun peuple au monde n'accepterait de vivre de son propre gré sous une quelconque dictature. De quel droit « divin » ou « colonial » les Gouvernements français opposent-ils le déni de démocratie au peuple tchadien qui combat la dictature du Général Président Déby ?

Ce tyran est au pouvoir depuis 26 ans grâce

- au soutien multiforme, inconditionnel et constant (militaire, politique, diplomatique et financier) des gouvernements français successifs, nonobstant les crimes contre l'humanité et violations des droits de l'Homme dénoncés par les Organisations de défense des droits de l'Homme (Ctdhd, Ltdh, Amnesty international, Fidh,...) dans leurs différents rapports et communiqués de presse. Cette alliance contre nature entre la démocratie du pays des droits l'homme et géniteur de la déclaration universelle des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789, et la dictature au Tchad, est un crime contre l'humanité, une ignominie à l'égard d'un peuple en danger de mort. Le soutien des gouvernements français successifs au tyran Déby, est un parapluie, une assurance tous risques lui garantissant l'impunité absolue d'exterminer à



satiété le peuple tchadien insoumis à sa volonté.

- à la terreur, aux assassinats des simples citoyens, journalistes, défenseurs des droits de l'homme, opposants politiques..., des religieux, aux traitements dégradants et humiliants, à la corruption, à la prédation systématique des sources nationales, à la colonisation de l'administration nationale du pays par le clan familial...

Le Général président Déby, progéniture de la Françafrique, est installé au pouvoir par la DGSE (services secrets français) le 1 décembre 1990. [Source : Antoine Glaser, « AfricaFrance, quand les dirigeants africains deviennent les maîtres du jeu », Editions, Fayard, Paris 2014].

N'ayant jamais remporté aucune élection de manière démocratique et transparente, ce grand spécialiste des hold up électoraux, et usurpateur du pouvoir, ne bénéficie par conséquent d'aucune légitimité du peuple.

Bon soldat de l'impérialisme français, il exécute servilement et scrupuleusement les ordres et missions que lui confient tous les gouvernements français, ses protecteurs depuis 26 ans. En contrepartie, il bénéficie du ferme soutien inconditionnel, multiforme, lui assurant la pérennité de son pouvoir. Les deux opposants, combattants de la liberté, les patriotes Général Mahamat Nouri Allatchi et M. Mahamat Mahadi Ali sont aujourd'hui victimes de ce soutien inconditionnel de l'hexagone au despote Déby.

La garantie ou l'assurance tous risques accordée par la France au Général président Déby se traduit au Tchad par une impunité de prédation des ressources nationales, extermination du peuple tchadien (**plus de 30000 morts selon les estimations des Organisations de défense des droits de l'Homme en 25 ans de règne absolu**).

Ces faits gravissimes, sont contraires aux valeurs universelles démocratiques dont l'hexagone se fait le chantre. Ils jettent un discrédit et de l'opprobre sur la France, berceau de la déclaration universelle des droits de l'Homme et du Citoyen de 1798. Cette alliance criminelle contre nature entre les régimes de démocratie en France et de dictature au Tchad, porterait préjudices aux relations entre les deux pays, car les descendants de ces milliers de tchadiens assassinés par le soldat Déby, n'oublieront jamais ces crimes contre l'humanité qu'il a commis en 26 ans de règne absolu.

L'Alliance contre nature entre la démocratie française et la dictature tchadienne, est un crime contre l'humanité, une ignominie à l'égard d'un peuple en danger de mort. Cela est insupportable.

Le Général Président Déby est coupable de crimes contre l'humanité et des violations flagrantes des droits élémentaires de l'Homme.

Établir une liste exhaustive des crimes contre l'humanité perpétrés contre le peuple tchadien en 26 ans de règne absolu, du Général Président Déby, serait fastidieux, et tel n'est pas l'objectif du présent élément introductif de la nature criminogène du Sultan d'Amdjaress

Les résistants contre le tyran Déby dont le Général Mahamat Nouri Allatchi et M. Mahamat Mahadi Ali, sont des victimes, qui ne sauraient être assimilées à des vulgaires terroristes, ni à des délinquants internationaux. Nous nous limiterons, ici, sans hiérarchiser, ni minimiser les crimes, à citer quelques exemples de la tragédie que vit le peuple tchadien :

- La cruauté légendaire du Général président Déby est inégalée dans les annales mondiales des horreurs des dictateurs. En effet, **le Professeur Balaam Faustin Facho**, ancien Ministre des Relations Extérieures de 1985 à 1988 du Tchad, dans sa déposition enregistrée et déposée devant les juges des Chambres Africaines Extraordinaires à Dakar au Sénégal, le 19 novembre 2013 contre le despote Déby, déclara : **« Il faut savoir qu'Idriss DEBY était le Commandant en Chef des FAN et son cousin Ibrahim Mahatma ITNO, l'accompagnait dans les opérations. Ces deux là sont de véritables criminels de guerre. Ils regroupaient les villageois sur la place publique et leur tiraient dessus. Idriss Deby achevait même les blessés en leur marchant dessus pour voir s'ils bougeaient ou pas. »** [Source : Zoom Tchad, jeudi 26 mars 2015]

- L'horreur absolue de la nature criminogène du tyran Déby s'était manifestée sous sa forme ultime comme en témoignent ces faits abominables : **«... des femmes enceintes qui ont été éventrées et les fœtus arrachés ! »** [Cf. Tchad le procès d'Idriss Déby, Témoignage à charge. Ngarlely Yorongar, éd. L'Harmattan, Paris, 2003].

- D'autres sources indépendantes comme celle du Pasteur suisse, Roland Hammel, dans son témoignage : **« Tchad : sait-on vraiment ce qui se passe ? »** dans l'hebdomadaire *Jeune Afrique* n°1855 du 24 au 30 Juillet 1996, mérite d'être lue. Son récit suscite de la répugnance et renforce cette thèse de crimes contre l'humanité dont est coupable le Général-Président Idriss Déby ltno avec le soutien inconditionnel de la France.

- **« Des villages brûlés, des récoltes calcinées, des richesses confisquées et des milliers d'innocents arrêtés et torturés avant d'être assassinés. Voilà ce que Déby a réservé au sud du Tchad en 1984. Dans ses chasses aux hommes qu'il appelle « mangeurs de rats et kirdis », Idriss Déby avait volontairement incendiés tous les villages. Un enfant de 5 ans qui**



avait survécu parmi les miraculeux, était sorti d'une hutte pour éviter le feu qui consumait la case et les corps de ses parents « Papa...Papa...Pardons ne me tue pas. Je vous en supplie. Ayez pitié de moi au nom de dieu », a ainsi lancé, en dialecte Sara, cet enfant dans son cri d'alarme. Idriss Déby a fait la sourde oreille. Jetant de l'opprobre sur cet enfant qui vu ses parents brûlés vifs, il l'a abattu comme un chien ». [Cf : Passalet Samy, Tchad: Deby vers une fin fatale-les guerres de succession, Editions Publibook, Paris 2009]

- Les journalistes tchadiens , défenseurs des droits de l'Homme, syndicalistes, opposants politiques, civils, militaires..., ont payé un lourd tribut. Plusieurs d'entre eux furent incarcérés , torturés ou assassinés : Modilé Berlingar Le Bad,Maxime Koudingar Kladoumbaye, Madjigoto, Nidikidan Djérabé Declaud, Mbayrabé Ouaye, M. Moussaye Avenir De La Tchiré, Mahamat Ramadane, M. Djerlar Miankeol, Zara Mahamat Yacoub, M. Moussa Tao, M. Mokhtar Nantcho, Ismaël Idriss Ismaël, Jean-Bosco Manga , M. Digamnayal Nely Versini , MM. Michel Barka, Younous Mahadjir et François Djondang, Colonel Maldom Bada Abbas, Mamadou Bissau, Commandant Abakar Adjar, Colonel Moïse Kété, Capitaine Laokein Bardet Frisson, M'bailao Maine, Idriss Haggar, Abakar Idriss Haggar , Bakhit mahamat Haggar et Hamid abderahmane Haggar , Bichara Digu Arou, Commandant Yacoub aldaris Ibrahim, Colonel Mahamat Fadil , Colonel Moussa Bachar Houno, Djidy Hissein Mi,Yahya Bardi, Dr. Gueti Mahamat, M. Ousmane Gam, Ibni Oumar Mahamat Saleh, Abakar Gaoui, Khamis Doukhouné, Mme Dochi Koreïdo, Mme Gani Nassour Betchi, Hémat Fadoul Barcham Halata père,Tahir Mattalamma,Hamdane Ibrahim, Alladjaba Adam Annour, Mahmoud Ali Fakharraddine, Ahmat Lamine et Abderamane Dadi,Colonel Abbas Koty Yacoub...(une liste non exhaustive) [Sources : Makaila Blog over du 15.05.2015, Rapport d'Amnesty International 2014-2015, N'Djamena Bi-Hebdo]

- Le Sultan Général Président Déby, enfant terrible et chéri de la Françafrique humilié aussi régulièrement les journalistes étrangers. Ce fut le cas de M. **Laurent Correau**, envoyé spécial de Radio France Internationale (RFI), le 24 juin 2015. Ce dernier a été *manu militari* expulsé de N'Djaména, capitale du Tchad.

Selon Sonia Rolley, journaliste à RFI, deux agents de la police de l'air ont débarqué à l'hôtel et frappé Laurent Correau et l'avocat Reed Brody de l'ONG Human Rights Watch. [Source RFI du 24.06.2015]

Le Général Président Déby ou le chef d'une horde de prédateurs des ressources nationales et promoteur de la délinquance gouvernementale.

- Pendant que la crise socio-économique déjà incommensurable décime par la faim, les maladies les masses populaires, pendant que les fonctionnaires sont privés de leurs salaires depuis plusieurs mois, les retraités et étudiants ne perçoivent ni pensions et bourses d'études..., le Général président Déby et son clan poursuivent leur prédation du Trésor public afin d'assouvir leurs besoins matériels démesurés et caprices royaux. C'est ainsi que pour satisfaire sa libido gargantuesque et insatiable, le Sultan Déby a versé à la famille de sa jeune épouse Amani, une soudanaise âgée de 20 ans, **la dote sonante et trébuchante de 26 millions de dollars US, soit un montant de 13 milliards FCFA (97,5 millions de riyals saoudiens)**. [Source : Al-Riyadh 20 Janvier 2012].

Une somme suffisante pour payer tous les arriérés de salaires des fonctionnaires et bourses d'étudiants, approvisionner en médicaments les hôpitaux publics où des milliers d'enfants meurent fautes de soins adéquats...

Selon le journal soudanais *Akhr Lahtha*, en guise de cadeau, à la jeune mariée, le Général président Déby lui a offert une somptueuse villa «House Dubaï», située à Khartoum, dans le quartier résidentiel des hauts dignitaires du Soudan. Le décompte du Journal *Afrique Education* dans son numéro 366, établit que la jeune épouse Amani est la quinzième (15^{ème}) épouse du Général président Déby.

- Selon la presse tchadienne l'une des épouses, la plus en vue du Général président Déby, Madame Hinda Déby serait surnommée « Mme 10% », car pour tout marché public général sans appel d'offre légal et accordé de gré à gré, elle prélèverait 10% de commission sur le coût total de la transaction.

- Appliquant les recettes des institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale) aux conséquences désastreuses pour les masses populaires, le Général président Déby a privatisé (une braderie déguisée) toutes les entreprises et régies nationales les plus rentables au profit de son clan familial. C'est ainsi que la **SOGET** qui disposait d'un contrat d'émission des documents biométriques, passeports, cartes d'identité, cartes grises, et permis de conduire..., a été contrainte par le squatteur du palais rose à jeter l'éponge trois mois avant cession légale du contrat.

La stratégie échafaudée par le clan était d'obliger l'état tchadien à dédommager la société SOGET qui réclama 34 milliards de FCFA pour rupture abusive de contrat. Rappelons que le représentant de la société n'est autre que Monsieur Abdramane Hassane Itno, le neveu du Général Président Déby. Ce circuit de haut vol de l'état tchadien en bande organisée du clan présidentiel, fut dénoncé par le collectif « Trop c'est Trop » [RFI du 14-12-2014].



- Selon un Rapport de 2008 du Ministère de l'Assainissement public et Promotion de la Bonne gouvernance (Ministère du Contrôle Général d'État et de la Moralisation), **40 Milliards de FCFA** ont été détournés après vérification de la gestion du Projet de Gestion des Ressources Naturelles en zone soudanienne (PGRN), du Fonds d'entretien Routier (FER) et la Cotontchad. **Il serait utile de rappeler que toutes ces institutions bien dotées financièrement, sont gérées par les membres clan familial présidentiel et ses proches.**

- Au Ministère des Postes et Nouvelles technologies de l'information, dirigée par **M. Daoussa Déby, frère aîné du dictateur Général Président Déby**, la colossale somme de **1,2 Milliards de FCFA, soit** une partie du prix de ventes des licences 3G et 4G aux Opérateurs mobiles (AIRTEL et TIGO), **ont été subtilisés.** [Sources : Tchadpages et Tchadantropus du 08.05.2015]

- Le journaliste **Mbayrabé OUAYE** du Journal Haut parleur, a été arrêté et détenu pendant trois jours sans convocation le 12.06.2015. Il est accusé d'avoir écrit un article «*Salaye Déby, le voleur national*», dénonçant à juste titre l'expropriation de toutes les recettes des Douanes du Tchad par le **Général Salaye Déby, Directeur des Douanes, et petit frère du Général président Déby.** [Source: Haut parleur N°13 du 30 septembre au 15 octobre 2015]

Le voleur national, **Général Salaye Déby a détourné une somme astronomique, estimée à 136 milliards de FCFA.** Ce prédateur, bénéficiant de l'impunité du clan présidentiel a été absous de la justice sur ordre de son grand frère, le Général président Sultan Déby. Le voleur national vit depuis fin novembre 2015 en exile au Caire en Egypte, où il mène une vie dorée dans l'une de ses somptueuses villas construites à coup de milliards volés au peuple tchadien.

Selon le Journal Citoyen, avec les 136 milliards de FCFA, l'état tchadien pourrait construire 302 kms de routes bitumées, 453 écoles primaires, 70 lycées, 136 000 forages de pompes à motricité humaine. [Tchadinfos, revue de la presse du 6 au 13 décembre 2015]

- Selon une enquête réalisée par le Groupe Intègre d'Internautes du Tchad (GIIT) en 2012, sur les villas appartenant au clan présidentiel dans la capitale N'Djaména, on dénombre **223 bijoux architecturaux dont la valeur totale serait estimée à plus de 175 milliards 800 millions FCFA.** Cette somme astronomique a été volée au peuple tchadien [Over Blog Makaila du 23 Avril 2012]

A ces villas délictuellement acquises, viennent s'ajouter d'autres forfaitures dont sont coupables les membres du clan présidentiel : confiscations des domaines d'état pour y construire leurs villas, confiscations des terrains des citoyens par menaces et pressions sur ces derniers, ou les obligeant à vendre à vil prix leurs terrains... Outre ces luxueuses villas, les membres du clan présidentiel narguent sans vergogne les masses populaires. Ils étalent de manière ostentatoire leurs signes extérieurs de richesse : ces prédateurs de la république roulent dans des voitures et autres 4x4 haut de gamme, certains à l'instar d'un des fils du despote président, Zakaria Déby a arrosé d'une pluie de billets de banque les convives qui se trémoussaient au son effréné de la musique orientale. C'était en été 2011, lors du mariage d'un autre fils, Adam Déby. [Cf. France 24 du 27.12.2012, Le Figaro du 28.12.2012]

- Les caisses de l'état sont vides, clament à satiété le Général président Déby et ses différents gouvernements. Cependant, ils demeurent aphones et aveugles sur les véritables causes de ce désastre financier, économique et social organisé, que sont la prédation du Trésor public les membres du clan présidentiel et leurs affidés.

Selon le Journal en ligne Chari-Logone du 22.10.2016, **M. Zakaria Déby, fils du dictateur Général président Deby, et auteur de la faillite de Toumaï Air Tchad, Compagnie aérienne nationale, aurait acheté un avion privé.**

- la concurrence est rude entre les membres du clan présidentiel pour le trophée de la plus haute prédation des deniers publics. A chaque milliard volé, ce crime économique est célébré avec faste dans l'une des villas cossues du prédateur. Selon le Député de l'opposition Ngarléjy Yorongar « **Le plus pauvre membre du clan présidentiel disposerait d'une fortune estimée à 100 milliards de FCFA** » [Tchad Today du 09 août 2014].

- Le Général président Déby a innové l'abject, la délinquance en mode de gouvernance. En effet, le Tchad est l'unique pays au monde où la vertu est fermement réprimée, tandis que le vice, le délit font l'objet de la promotion. Ils sont adoués, et glorifiés. A cet effet, on constate que nombre de dirigeants politiques appartenant au clan présidentiel ou de son Parti, le MPS, multirécidivistes des crimes économiques et physiques, sont promus à des postes de responsabilités proportionnels à la gravité des forfaitures commises. Une horde de prédateurs avec à sa tête le chef de la meute le dictateur Déby, n'impulsera que le chaos, la descente aux enfers du pays et des populations tchadiennes.

Dans tout état moderne de droit, cette meute de prédateurs politiques, seraient condamnés pour infractions criminelles, manquements à la probité, fraude fiscale, électorale, corruptions, faux usage de faux, pillage en bandes organisées, esclavagisme, destruction du pays... Au regard de tels casiers judiciaires non vierges, ils seraient exclus de tout embauche quel que soit le métier visé et de surcroît candidats à une quelconque élection locale, nationale.



Ces prédateurs invétérés ne seraient jamais élus chefs de quartiers, la plus petite entité administrative. Le Général président Déby est par conséquent disqualifié à diriger les 12 millions de tchadien(ne)s pour haute trahison, actes de terrorisme d'état et crimes contre l'humanité. Lui et ses comparses devraient trouver plutôt leur place légale et légitime derrière les barreaux et non au dessus du peuple tchadien supplicié.

Le Général président Déby, imposé au peuple tchadien depuis 26 ans par la France, est aussi un dangereux fossoyeur du panafricanisme.

Le despote Général Président Déby est fermement soutenu par la France et les puissances occidentales, depuis 26 ans, nonobstant les crimes contre l'humanité dont il est régulièrement accusé par les Organisations des droits de l'homme. En effet, le tyran tchadien serait un agent indispensable pour le projet de recolonisation de l'Afrique par les impérialistes occidentaux. C'est dans ce cadre que se situeraient ses multiples interventions militaires au Congo Brazzaville, au Togo, en Centrafrique, au Mali...

Les interventions militaires de Général président Déby, n'ont par conséquent aucun fondement panafricaniste, mais celui unique d'assurer la pérennité de son pouvoir en contre partie de l'exécution de la feuille de route du projet de recolonisation de l'Afrique par les puissances impérialistes occidentales.

Cette recolonisation du continent a connu une accélération ces dernières années avec le kidnapping du président insoumis Laurent Gbagbo le 11 avril 2011 par l'armée française et l'assassinat le 20 octobre 2011 du Guide Kadhafi par les puissances impérialistes occidentales (Usa, France et Royaume uni) dont les dirigeants Obama, Sarkozy et Cameron coupables savouraient avec joie leur crime devant les médias.

Le Général président Déby n'est pas un panafricaniste comme l'étaient authentiquement Nkwame Nkrumah, Gamal Abdel Nasser, Sékou Touré, Patrice Lumumba, Cabral, Houari Boumediene, Samora Machel, Sylvanus Olympio, Barthélemy Boganda, Mouammar Kadhafi, Marien Ngouabi, Thomas Sankara...

En effet ses pseudos déclarations à l'emporte pièce, teintées du lyrisme « panafricaniste » n'est qu'une imposture, d'un agent de la Françafrique, méticuleusement inséré au cœur du dispositif impérialiste de recolonisation de l'Afrique. Son unique objectif est de garantir son trône par l'impérialisme Français, de déjouer la vigilance des authentiques panafricanistes, d'occulter et de cacher à l'opinion internationale les crimes contre l'humanité qu'il commet au Tchad, et enfin de maintenir la domination du continent.

Voici quelques éléments ci-dessous qui permettraient d'affirmer si besoin en était, que le dictateur Déby est un fossoyeur du panafricanisme :

- Un authentique panafricaniste est avant tout un véritable patriote, qui aime son peuple et son pays. Au Tchad, les 26 ans de dictature du Général président Déby sont caractérisés par la tragédie, la misère exponentielle jamais connue de mémoire de tchadien, la destruction des valeurs morales et civiques, le démantèlement progressif de l'état tchadien, spoliation et bradages aux étrangers des milliers d'Hectares de riches terres agricoles dans les régions du Salamat, Guéra, Chari-Baguirmi et les 2 Mayo-Kebbi. [Sources : Makaila Over Blog du 27.01.2014].

- Un authentique panafricaniste ne servirait jamais, ni défendrait aucun intérêt des puissances impérialistes. De plus, en acceptant les bases militaires françaises, et pour avoir signé les accords de leur renforcement au Tchad, au cœur du continent, le Général président Déby contribue incontestablement au projet de recolonisation de l'Afrique. Ces bases militaires impérialistes sont un véritable pistolet, qu'il accepte d'être braqué sur la tempe du continent. Nous sommes bien en présence d'une haute trahison du panafricanisme.

Ce pseudo panafricaniste a même imploré une nouvelle intervention militaire des puissances impérialistes en Libye, qui ont assassiné deux ans auparavant, l'authentique panafricaniste, le Colonel Kadhafi le 20 octobre 2011, afin d'assurer selon ses termes le « service après-vente » [Le Monde 16.12.2014].

- Un authentique panafricaniste est aussi un patriote, qui pose des actes audacieux : ce fut le cas du jeune Président Sékou Touré qui a défié la puissance coloniale française en créant sa propre monnaie nationale le « Franc guinéen ». Quant au Général président Déby, le pseudo panafricaniste, dépourvu de réelle volonté politique et de courage, se contente d'amuser la galerie en se livrant à un pseudo lyrisme panafricaniste anti FCFA.

Le masque est tombé. Le vrai visage de la taupe des puissances impérialiste du tyran Déby se confirmerait incontestablement. Son pseudo panafricanisme commence à être démasqué et démenti par d'autres faits irréfutables qui éclaireraient davantage les panafricanistes du continent sur cet imposteur qui abusent de leur confiance.

Le Général président Déby délinquant international notoire, est aussi un spécialiste de fausse monnaie et trafic de drogues.

- En moins d'une décennie après sa prise de pouvoir en faveur coup d'état militaire, le Général président Sultan Idriss Déby, s'était déjà illustré par des actes de contrefaçon monétaire. En effet, il s'était rendu coupable de la plus grande délinquance financière connue au 20^{ème} siècle. Le président tchadien fut le cerveau d'une contrefaçon de **362 millions de dollars** en coupures de 20 dinars de Bahreïn imprimés en Argentine. Les journaux français *Bakchich info*, *Rue 89* et *Canard enchaînés...*, dans leurs livraisons de 1998 en ont abondamment fait l'écho. Sous le titre : « *Plus grosse affaire de fausse monnaie du XXe siècle* », appelée communément « *l'affaire des vrais-faux dinars de Bahreïn* ».

- La boulimie financière du squatteur du palais rose majestueusement dressé aux bords du fleuve Chari de NDjaména, est insatiable. De la fausse monnaie, il s'était aussi converti en narcotrafiquant international. En effet, la plus grosse prise de cocaïne en Europe, est le fait d'un Conseiller du Général président Déby, en l'occurrence M Adoum Aganaye, frère du très connu Tidjani THIAM, ancien Conseiller de Deby.

M. Adoum Aganaye, muni des papiers diplomatiques, ordre de mission de la présidence tchadienne, a transporté dans ses bagages de Colombie jusqu'à Bonn **130 kg de cocaïne, plaqués dans des malles estampillées « présidence de la République tchadienne »**. Le convoyeur se croyait couvert d'une immunité diplomatique parce que détenteur d'un passeport diplomatique. Il fut arrêté à l'aéroport et condamné à 30 ans de prison ferme car lâché par mentor le tyran Déby.

- Le journal tchadien en ligne, *Tchad Actuel*, dans sa livraison du 21 mars 2013 révèle la véritable et diabolique face cachée du Général président Deby, le pompier-pyromane de l'Afrique. Selon ce journal, le dictateur Général président Déby entretiendrait de solides relations avec « *le Senator Ali Shérif (SAS pour les intimes), ancien Gouverneur de l'État de Bornou. Ce sénateur serait l'un de financier de la secte Boko Haram, créé en 2002 dans l'état de Bornou où il était Gouverneur* ».

Les déstabilisations des pays africains voisins notamment, Soudan et Centrafrique, militeraient aussi en faveur de la thèse selon laquelle le despote tchadien serait impliqué dans la genèse de la secte islamiste Boko Haram. **De plus, en manque de notoriété et légitimité intérieure, le Général président Déby, agiterait l'épouvantail du terrorisme islamiste afin de bénéficier du soutien des puissances impérialistes occidentales au nom de la lutte contre Boko Haram, et la montée du djihadisme dans la sous région sahélo-saharienne d'Afrique. Ce qui lui permettrait de consolider son pouvoir en réprimant dans le sang toute velléité de contestation de son pouvoir par les tchadiens.**

Ces quelques faits délictueux gravissimes indignes d'un président de la République, portent dangereusement atteinte à l'honneur, à la dignité, à la crédibilité du pays et celle des tchadiens. Il serait plus judicieux et moralement responsable pour la France, et ce dans l'intérêt de sauvegarder ses intérêts futurs au Tchad, de rompre le cordon ombilical qui la lie au dictateur Déby.

Un tel dirigeant, bourreau de son peuple, délinquant notoire de renom siutenu par les gouvernements français successifs, jetterait aussi de l'opprobre sur France, berceau de la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Eu égard aux crimes contre l'humanité commis par le tyran Déby au Tchad, le peuple tchad en lutte et ainsi que les deux leaders de l'opposition le Général Mahamat Nouri Allatchi et M. Mahamat Mahadi Ali, ne sauraient être assimilés à des « terroristes ». Ce sont au contraire des honorables patriotes qui participent courageusement au sein des Forces de résistance nationale à la lutte contre la tyrannie. Ils contribuent à la libération du peuple. Leur engagement et leurs actes sont une œuvre de salubrité politique, de moral et de civisme. A cet effet, notre Parti, ACTUS/prpe réitère aux deux patriotes opposants, notre solidarité militante. En effet, notre lutte commune est celle du peuple tchadien, celle de stopper l'extermination de notre peuple par l'anéantissement de totale de la dictature criminelle du Général président Déby.

La France démocratique, qui a connu la barbarie des Nazie, ne devrait-elle pas être aux côtés du peuple martyr tchadien? Que reprocherait-elle aux victimes qui appliquent la légitime défense, en luttant les armes à la main pour leur survie? La tragédie que vit notre peuple depuis 26 ans est effroyable. **En effet, selon les estimations des associations des droits de l'Homme, plus de 30000 tchadiens auraient été assassinés par le tyran Déby en 25 ans de règne absolu. Ce chiffre croit avec sa pérennité au pouvoir, et de surcroît avec l'assurance du soutien inconditionnel des puissances impérialistes, notamment celui de la France.**

Les descendants de ces jeunes braves soldats tchadiens, qui ont combattu héroïquement à leur corps défendant, les occupants nazis de la France en 40-45, mériteraient-ils aujourd'hui un traitement aussi ignoble, une telle ingratitude déconcertante de la France libérée et démocratique?



Cette vision politique franafricaine a court terme et pour des raisons probablement personnelles, porterait incontestablement prejudice au veritable defi a relever, celui d'assurer la cooperation mutuellement avantageux entre les tats et leurs peuples qui sont ternels, tandis que les dirigeants politiques, eux, sont phemeres.

De ce qui precede, notre Parti ACTU/prpe :

► denonce et condamne avec fermete cette decision politique du gouvernement franais pour son soutien indefectible au dictateur Deby au pouvoir depuis 26 ans, en asphyxiant financirement et conomiquement les deux opposants tchadiens.

► exprime son soutien et solidarite aux patriotes et opposants Gneral Mahamat Nouri Allatchi et M. Mahamat Mahadi Ali

► reitere son exigence du retrait inconditionnel, immediat et la fermeture de toutes les bases militaires franaises du Tchad. Ces dernieres sont un bouclier au service des dictateurs successifs, et contre la legitime aspiration du peuple a la democratie, a la paix et au bien-tre social.

► demande a la France et aux organisations internationales (ONU, Union Africaine, Union europeenne) de cesser d'tre aphones et aveugles sur les crimes contre l'humanite que commet en toute impunite le Gneral president Deby, contre le peuple.

Quel serait le quota de morts supplementaires a partir duquel ces institutions qui s'autoproclament defenseurs des droits de l'Homme, pouseront-elles la cause du peuple supplicie en lachant leur poulain criminel ?

Aucun interet quel qu'il soit ne saurait justifier une telle complicite de crime contre l'humanite.

► demande a la France et aux organisations internationales (ONU, Union Africaine, Union europeenne) de cesser toute aide militaire, conomique, politique et financire au regime dictatorial et criminel du Gneral President Deby

► demande au peuple tchadien de compter sur nos propres forces, grace a une mobilisation gnerale pour une lutte totale de liberation, car il y va de notre survie.

Expert en hold up lectoral, appuye par une armee clanique, et fort du soutien indefectible de l'imperialisme occidental, notamment franais, le dictateur Gneral President Deby, ne perdra jamais les lections qu'il aura lui-meme organisees.

Mieux encore, il continuera a choisir avant la fermeture des urnes son pourcentage en qualite de vainqueur autoproclame.

Non a cette parodie d'lections pretendues democratiques qui sont contraires a la volonte de notre peuple, l'infantilisent et le reduisent en esclavage au service d'une horde de predateurs.

Le peuple conscient ne croit plus jamais a cette imposture democratique des urnes ou l'art de « legitimer pseudo democratiquement » une dictature.

► lance un appel solennel : Aux Armes peuple tchadien !  la guerre d'asservissement et d'extermination que nous livre le dictateur Gneral President Deby depuis 26 ans, opposons-lui une legitime et legale guerre totale de liberation nationale, pour la democratie, la paix et le bien-tre collectif.

Le preambule de la constitution de 1996 susmentionne nous l'autorise, nous devons nous l'approprier et le traduire en acte.

La Patrie ou la mort, nous vaincrons car notre lutte est juste. C'est celle du droit fondamental de l'Homme, celui du droit a la vie, et a une vie decente humaine.

Le 08 Fevrier 2016

Le Secretaire Gneral d'ACTUS/prpe
Dr LEY-NGARDIGAL Djimadoum

